

Le tutorat

Des concepts cohabitant avec la notion de coopération : aide, entraide et tutorat.

Aide : Il n'existe pas de cadre particulier, les enfants s'aident spontanément face à une difficulté rencontrée.

Entraide : Face à une difficulté ou un problème donné plusieurs enfants coopèrent.

Tutorat : C'est un dispositif structuré, basé sur la validation des compétences disciplinaires (brevets /ceintures) et la capacité à venir en aide à autrui sur des points précis. Pour être validé en tant que tuteur, il faut être conscient du fait que l'on doit identifier la composante principale de la difficulté rencontrée et être capable de proposer des stratégies pour progresser sans faire à la place de celui qui est en difficulté. Pour devenir tuteur, on peut proposer aux enfants d'obtenir le brevet de tutorat.

Un brevet de tuteur

Le brevet permet d'identifier si l'aidant a compris les règles et principes fondamentaux de l'acte d'aider. Il est validé (par exemple par un questionnaire) après une formation ou des échanges autour de la problématique de l'aide.

L'aide apportée par un tuteur ne se substitue pas à l'acte d'enseigner qui nécessite l'intervention didactique du maître. Cette aide accompagne le travail individuel.

Pour un bon fonctionnement du tutorat

Le tutorat est réellement efficace si les enfants en éprouvent le besoin et en comprennent les limites. Pour qu'il fonctionne :

- 1 – il faut que l'élève en difficulté sache identifier qu'il a besoin d'aide et la demande,
- 2 – il faut que le demandeur puisse choisir son tuteur,
- 3 – il faut que les deux enfants puissent choisir d'arrêter ce tutorat si l'un d'eux le désire. Le tutorat prend fin lorsque l'objectif est atteint mais aussi lorsque l'enfant aidé ne souhaite plus l'être, ou s'il n'y a pas eu entente dans le travail.

Pour faciliter la mise en place du tutorat

- Le passeport (carton nominatif de demande d'aide auprès d'un tuteur) permet aux enfants de demander silencieusement de l'aide sans perte de temps ni dérangement.
- Le « *tétra-aide* » permet que chacun signale aux autres son niveau de besoin ou de disponibilité (j'ai fini / je n'ai pas fini / je demande de l'aide / je propose mon aide). Dans les classes fonctionnant en îlots, le besoin d'intervention d'un tuteur est souvent moins flagrant lorsque les îlots sont hétérogènes, l'aide se mettant en place sans protocole particulier. Ce dispositif peut s'avérer utile pour permettre de ne pas solliciter toujours les mêmes élèves et valoriser les savoirs et savoir-faire de chacun.

Objectifs privilégiés

- Renforcer l'estime de soi par la valorisation et la mise en œuvre des savoirs et savoir-faire de chacun.
- Renforcer la capacité d'autoévaluation en apprenant à identifier ses propres difficultés et ses besoins.
- Instaurer un climat de solidarité dans la classe.

De plus, mobiliser ses propres savoirs et les rendre compréhensibles pour l'autre est un acte formateur pour le tuteur d'une part par le renforcement des notions abordées mais aussi pour la transversalité de la démarche.

Bibliographie

Apprendre avec les pédagogies coopératives, Démarches et outils pour l'école de Sylvain Connac, ESF Editeur : voir p. 53 à 61 avec notamment une fiche de tuteur/tutrice p.58 et 59, ainsi qu'un Brevet de tuteur p. 60-61.